



Procès-verbal de la 40^e assemblée générale ordinaire de la Fédération Suisse de Gymnastique

Société de Corcelles-le-Jorat

Vendredi 7 novembre 2025 à 20h15 à la grande salle de Corcelles-le-Jorat.

Ordre du jour

- 1 Accueil.....
 - 2 Liste de présence.....
 - 3 Parole au représentant de la Municipalité de Corcelles-le-Jorat
 - 4 Adoption du PV de l'AG extraordinaire du 1^{er} novembre 2024 ..
 - 5 Rapports administratif et technique
 - 6 Finances et cotisation.....
 - 7 Elections
 - 8 Commissions.....
 - 9 Titres honorifique
 - 10 Divers et propositions individuelles
 - 11 Clôture
-

1 Accueil

Sergio Pereira ouvre l'assemblée à 20h20

Sergio Pereira présente les statistiques actuelles des membres de la société.

Le système de vote par mains levées est proposé par Sergio Pereira et est validé à l'unanimité.

2 Liste de présence

La liste de présence circule auprès des membres qui la signent pour valider leur présence.

20 personnes étaient présentes à l'assemblée dont Sandra Crausaz nous rejoint au point 5 et Gislain Grosjean qui nous rejoint au point 6.

3 Parole au représentant de la Municipalité de Corcelles-le-Jorat

M. Balissat représente la Municipalité de Corcelles-le-Jorat. Le site internet de la commune a été remis au goût du jour, la société de gym y est bien représentée. Monsieur Balissat nous souhaite une bonne année et plein succès. Sergio Pereira lui demande de transmettre nos salutations à la commune. M. Balissat prend congé.

4 Adoption du PV de l'AG extraordinaire du 17 avril 2024

Le PV étant envoyé à l'avance, il n'est pas relu. Il a été validé à l'unanimité et Sergio Pereira remercie la secrétaire.

5 Rapports administratifs et techniques

Les rapports sont lus respectivement par Sergio Pereira et Loïc Rasca pour le rapport technique en l'absence de Fanny Bertholet. Ils sont disponibles sur demande. Les rapports sont validés à l'unanimité.

6 Finances et cotisations

6.1 Rapport de la caissière

Les comptes sont présentés par Sergio Pereira. Les comptes et le rapport sont disponibles sur demande. Nous avons une perte de CHF 3'027.-. Carine Guineux lit son rapport qui est disponible sur demande.

6.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport est lu par Loïc Rasca et il est disponible sur demande.

6.3 Adoption du rapport des vérificateurs des comptes et décharge à la caissière

Le rapport est accepté à l'unanimité et l'assemblée donne décharge à la caissière, aux vérificateurs des comptes et au comité.

6.4 Fixation de divers montants

6.4.1 Cotisations

Le comité propose une adaptation des cotisations au vue des dépenses en augmentation par rapport aux précédentes années.

Valérie Syret demande comment serait facturé la participation d'un enfant à un 3^{ème} groupe. Carine Guineheux répond que seuls les 1^{er} et 2^{ème} groupe seront facturés.

Olivier Blanc demande pourquoi ne pas augmenter les adultes à CHF 200.- et baisser les enfants à CHF 120.-. Carine explique que l'augmentation des cotisations adultes telle que présentée nous permet une augmentation du retour à la société d'environ CHF 40.-. Que les adultes ne représentent pas la plus grande partie des membres.

Eliane Ramuz, demande si nous avons déjà pensé aux coûts de la Fête Fédérale dans 6 ans au Tessin. Sergio Pereira répond que non. Nous attendrons de connaître le prix de la carte de fête en temps voulu. Idem pour les Fêtes Cantonales/Romande.

Anthony Marendaz, demande si pour les groupes spécifiques le montant de la cotisation comprend les concours. Sergio Pereira explique que le comité se réserve le droit de demander une participation aux membres participants aux groupes spécifiques avec concours.

Frédéric Dépond demande le montant d'entrée financière en plus que rapportera l'augmentation des cotisations. Sergio estime à entre 10% et 15% d'entrées supplémentaires, soit CHF 4'000.00 à CHF 6'000.00 sur la base de la saison 2024-2025.

Votation adoptée à 19 voies, 1 abstention, 0 avis contraire

Enfantine:	CHF 123.50
Parents-enfants + parents-bébés :	CHF 143.50
Jeunesse < 16 ans	CHF 123.50
Jeunesses spécifique (concours) < 16 ans	CHF 173.50
2 ^{ème} groupe (non-spécifique/spécifique)	CHF 100.00
Actifs :	CHF 182.00
Famille dès 2 pers. :	
Plafond :	CHF 600.-
Rabais :	10%

La cotisation membre libre est maintenue à CHF 92.00

Les montants ci-dessus sont validés à l'unanimité.

6.4.2 Frais de rappel pour les cotisations

1 ^{er} rappel	CHF 0.00	mais précision qu'au prochain rappel, il y aura des frais.
2 ^e rappel	CHF 10.00	30 jours après le 1 ^{er} rappel
3 ^e rappel	CHF 20.00	

Les frais de rappel sont maintenus à l'unanimité.

6.4.3 Amendes

Le montant de CHF 10.- reste inchangé et est validé à l'unanimité.

6.4.4 Entrées aux soirées

Le comité propose d'ajouter un tarif pour les étudiants.

Eliane Ramuz demande les tarifs des autres sociétés. Nous sommes largement en dessous. Certaine facture jusqu'à CHF 23.-.

Enfant de 6-16 ans :	CHF	8. –
Etudiant de 16-20 ans	CHF	10.-
Adulte dès 20 ans :	CHF	15. –

Les montants sont validés à l'unanimité

6.4.5 Cartes de soutien

La carte de membre de soutien est de CHF 40.– depuis novembre 2019 est accepté à l'unanimité.

Sergio Pereira nous présente le flyer des prochaines soirées en avant-première. La billetterie ouvra le 15 décembre 2025. Rappel des dates des soirées les 30 et 31 janvier. Plus de programme papier. Un QR-code sera créé avec le programme et sera diffusé sur l'écran.

6.4.6 Défraiements des comités administratif et technique

Président-e	CHF	200.–	Responsable technique	CHF	400.–
Vice-président-e	CHF	200.–	Secrétaire technique	CHF	200.–
Caissier-ère	CHF	200.–	Adjoint-e(s) technique	CHF	200.-
Secrétaire	CHF	200.–			

Les défraiements sont validés à l'unanimité.

6.4.7 Défraiements des moniteurs

Moniteur-trice responsable	CHF	400.– (avec et sans annonce de groupe J-S)
Moniteur-trice	CHF	300.- (après 3 ans d'aide-monitorat <u>et</u> dès 18 ans)
Aide moniteur/trice	CHF	200.–
Formation continue	CHF	50.– (max 2x/an)
Formation > 5 jours	CHF	100. –

6.4.8 Défraiements des juges et coach

Formation	CHF	100.-
Juges	CHF	200. – fixe
Coach JS	CHF	200. –

Formations ACVG + JS + juge offertes (avec indemnisation en plus)

Après la formation, le moniteur doit rester au moins une année sinon on se donne le droit de demander un remboursement.

Plafond (leçons hebdomadaires uniquement) CHF 1000. – /an

Accompagnement concours CHF 20. – / concours pour les moniteurs

CHF 20.– / année pour les aides-moniteurs

Valérie Syret demande si le plafond est nouveau. Sergio l'informe que non. Cela date de la présidence de Pat Porchet.

Les montants ci-dessus sont validés à l'unanimité.

6.4.9 T-shirt

Enfants CHF 25. – caution

Adultes CHF 30.– achat (offert aux membres des commissions, CT et CA)

Pour les autres habits, les prix sont sur demande

Les points ci-dessus sont validés à 17 voix, 3 absentions, 0 avis contraire

6.4.10 Récompenses de départ du comité administratif

De 1 à 2 ans : CHF 100.00 de bon chez un partenaire/sponsor de la région

3 ans à 4 ans : CHF 200.00 de bon chez un partenaire/sponsor de la région

4 ans et plus ; CHF 400.00 de bon chez un partenaire/sponsor de la région

Les récompenses sont validées avec 19 voix, 1 abstention, 0 avis contraire.

6.4.11 Récompenses de départ du comité technique

De 3 à 4 ans : CHF 100.00 de bon chez un partenaire/sponsor de la région

5 ans et plus : CHF 200.00 de bon chez un partenaire/sponsor de la région

Aide-moniteur → dès 3 ans CHF 50.00 de bon chez un partenaire/sponsor de la région

Un changement de poste/groupe n'est pas considéré comme un départ, ni une diminution de poste.

Les récompenses sont validées à l'unanimité.

6.4.12 Budget

Sergio Pereira nous présente le budget du CA, dont les charges sont estimées à CHF 76000.-. Le budget est validé à l'unanimité.

7 Elections

7.1 Comité administratif et technique

Sergio Pereira nous lit la lettre de Sandra Crausaz qui postule au poste d'adjointe technique agrès.

Président : Sergio Pereira

Membre : responsable technique

Vice-président : Frédéric Finocchio

Responsable technique : Fanny Bertholet

Caissière : Carine Guineux

Secrétaire technique : Gaëlle Spack

Secrétaire : Stéphanie Girardin

Adjoint technique : Loïc Rasca

Adjoint technique agrès : Sandra Crausaz

Les membres des comités sont validés à l'unanimité.

Sergio Pereira nous lit la lettre de Sandra Crausaz qui postule au poste d'adjointe technique agrès

7.2 Moniteur

Démission : Emilie Zurcher, Maëlle Marendaz, Thaïs Desbois, Hugo Pernet, Timothée Batori, Benoît Chevalley

Admission : Abigaël Gauthey, Amélie Sabouret, Stéphanie Nicolet-dit-Felix, Charlène Maffei, Amélie Mangart, Luana Da Silva Trinta, Roxane Ogay, Vera Antunes, Joëlle Descan, Sacha Dutoit, Alyssa Masson, Michaël Porchet, Aurélien Porchet, Aides : Laura Jayne Boillet, Cyril Noble

7.3 Vérificateurs des comptes

Sortant:	Mélissa Chenevard	Membre :	Laetitia Huguenet
1 ^{ère} vérificateur :	Loïc Rasca	Suppléante :	Nina Maleszewski

Les vérificateurs sont élus à l'unanimité.

7.4 Porte-drapeau

Gislain Grosjean poursuit son mandat. Les suppléants sont Benjamin Dutoit et Frédéric Finocchio.

Les porte-drapeaux sont validés unanimement.

8 Commissions

8.1 Commission festive

Sergio Pereira remercie les personnes sortantes : Fanny Freiburghaus, Sandra Crausaz, Eliane Ramuz Vial, Olivier Blanc.

La nouvelle commission se compose de Charlotte Henry, Miriam Sahmoud et Maëlle Marendaz. Elles sont élues à l'unanimité par applaudissement.

Le Noël pour les enfants accompagné de vin chaud pour les parents aura lieu le 13 décembre 2025, une sortie à ski et une soirée cervelas/rallye seront organisées, dates à confirmer.

8.2 Commission soirées

Joëlle Badoux (responsable), Fanny Bertholet, Gaëlle Spack, Laurence Garnier composent cette commission. Elles sont rejointes par Samantha De Heer et Loïc Rasca. Charlotte Henry a démissionné de la commission et elle est remerciée pour le travail fourni.

8.3 Commission décorations

La commission est composée de Laura Cherpillod (responsable), Cécile Marendaz, Samantha De Heer, Anthony Marendaz, Mélanie Bigler et Charlotte Henry.

8.4 Commission costumes & matériel

La commission est composée de Cécile Marendaz (responsable) et Cindy Lavanchy. Carine Guineux gère la loge administrative. Eliane Ramuz a quitté la commission.

8.5 Commission médias

Sergio Pereira et Yelena Spack sont co-responsable, Virginie Danalet, Laetitia Huguenet, Laure Bertossa, Carine Guineux, Coralie Casellini, Lydie Vial, Camille Girardin, Nina Maleszewski et Flavie Crausaz composent cette commission. Chacun apporte ses connaissances.

8.6 Commission justaucorps

Nouvelle composition : Sandra Crausaz (responsable), Frédéric Finocchio et Fabien Finocchio. Coralie Casellini est sortante.

8.7 Commission concours interne

La commission est composée de Patrice Girardin, responsable, Anthony Marendaz. Camille Girardin et Thaïs Debois ont rejoint la commission cette année

9 Titres honorifiques

9.1 Membre d'honneur

Le comité propose d'élire en tant que membre d'honneur : Benoît Chevalley

L'assemblée valide unanimement la proposition.

Il n'y a pas de membre de soutien qui ont payés pendant 25 cette année.

9.2 Membre honoraire

Le comité n'a personne à proposer

10 Divers et propositions individuelles

10.1 Assemblée générale 2025

La date de la prochaine assemblée générale ordinaire est le vendredi 6 novembre 2026.

10.2 Statuts

La validation des nouveaux statuts est repoussée à 2026, car la mise en consultation de ceux-ci n'a pas pu se faire et ils doivent être soumis à Gym Vaud.

11 Clôture

Sergio Pereira clôture l'assemblée ordinaire à 21h49

Novembre 2025 / Stéphanie Girardin